Tableau de bord

(1re partie)

Par Ammar Belhimer(*)

Le tableau de bord du pays regroupe deux types d'indicateurs, certains relevant de l'écosphère, d'autres de la noosphère. Si les uns peuvent paraître déterminants ou structurants sur le long terme, les autres semblent conjoncturellement surdéterminants.

I. Dans l'écosphère à laquelle se rattachent les activités de production, de distribution et de consommation, la lame de fond obéit à trois fondamentaux : une logique d'économie de comptoir ; une logique distributive ; une logique «d'économie de la brique».

1. Une logique d'économie de comptoir

L'économie algérienne est peu productive, exportatrice de rente et extravertie.

Etymologiquement, un comptoir est un territoire en pays étranger destiné à favoriser le commerce du pays dominant ce territoire. C'est ce qu'on pourrait appeler, par ailleurs, un marché captif.

Ces territoires ont existé, par le passé, en Afrique occidentale pour la traite des Noirs et le commerce du coton, et en Inde (Pondichéry et Chandernagor) pour les épices.

On les retrouve aujourd'hui sous d'autres formes et pour d'autres produits. C'est le cas des hydrocarbures pour l'Algérie : ils représentent 46% du PIB (10% agriculture, 5 industrie, commerce et services) et 98% des exportations.

La capture de la rente obéit à un schéma général de dépendance qui va changer de mains et de maîtres, d'une part, de formes après la période coloniale, d'autre part.

On passe du «modèle impérial» dans lequel les anciennes puissances coloniales se partageaient territoires et ressources en abondance, au modèle «semi-colonial» au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, «dans lequel les compagnies pétrolières exploitent les réserves d'Etats indépendants mais à la souveraineté limitée»[1].

«Nous faisons l'hypothèse que la rente pétrolière a permis de satisfaire un besoin de domination dont la formation remonte à l'occupation coloniale.»[2]

A l'ombre de cette économie de comptoir, proche du mode de production asiatique (ressource rare + état fort[3]), l'évolution économique de l'Algérie peut être ramenée à trois grands moments, associés à quatre chocs pétroliers.

- La première période qui couvre les années 1973-1986 a pour organes de régulation, les services de sécurité, seule force organisée : «Dépourvues d'institutions politiques suffisamment consolidées, c'est-à-dire susceptibles de gérer cet afflux de revenus, les révolutions nationales socialistes ont été mises sous la tutelle d'officines de sécurité.»[4]

- La seconde période qui s'étale de 1986 à 1992 (à l'exception notable des 18 mois du gouvernement des réformes conduit par Mouloud Hamrouche), est qualifiée de «période de pénurie où les maffias ont assumé par défaut le rôle d'institutions modératrices».

Le contrechoc pétrolier se produit en effet dans un contexte de réformes qui ont favorisé la naissance de «régimes maffieux caractérisés par une économie de pillage».

- Par la suite, la décennie noire et les années de terrorisme (1992-1998) vont faire table rase des «acquis» sociaux : «La rente pétrolière a créé une dynamique de développement qui s'arrête brutalement. Ne restent plus que des biens vacants usurpés, terres agricoles détournées et investissements publics pillés. Même la rente pétrolière, seule source de revenus disponible, va rapidement devenir l'objet d'un pillage organisé et structuré, dans le cadre d'un "capitalisme d'Etat" et au profit d'une "bourgeoisie" qui a investi tout l'appareil d'Etat.[5]»

- Depuis 1999 à ce jour, le poids de la contrainte extérieure sera affecté par des mesures se rapportant au facteur pétrolier et au facteur endettement.

Le facteur pétrolier. Le recours sans cesse croissant à la fiscalité pétrolière pour couvrir la dépense publique, principal moteur de la croissance, est à haut risque. Les revenus générés par la ressource naturelle devraient être investis et non consommés.

S'agissant du facteur pétrolier, la dépendance des hydrocarbures est traversée par les tendances suivantes :

- une baisse constante du volume de production d'hydrocarbures ;
- une augmentation des coûts d'exploitation ;
- des cours erratiques, miraculeusement poussés à la hausse ;
- des acheteurs en difficultés croissantes ;
- l'avènement-surprise du gaz de schiste.

La baisse constante du volume de production d'hydrocarbures est évaluée à 20% depuis 2005 par M. Benachenhou, l'ancien ministre des Finances. Un chiffre contesté par les responsables en poste au niveau du ministère de l'Energie et de Sonatrach qui ne concèdent qu'une baisse de 5% à 6%, unanimement imputée «à la mauvaise loi sur les hydrocarbures de Chakib Khelil qui a bloqué l'élan des investissements étrangers sur notre amont pétrolier avant 2005». Pour clore cette controverse sur les chiffres, on se référera plus sérieusement aux dernières statistiques du FMI pour évaluer la baisse ininterrompue de la production des hydrocarbures : -0.9 en 2007, -3.2 en 2008, -8 en 2009, -2.2 en 2010, -3.3 en 2011.

Depuis, la tendance se confirme. Le secteur des hydrocarbures est en «contraction» pour la septième année consécutive, relevait le FMI en février 2014.

Augmentation des coûts d'exploitation également : le pétrole algérien affiche des coûts d'extraction relativement élevés.

Des cours miraculeusement à la hausse : outre les tensions géopolitiques avec l'Iran, le «printemps arabe» et la demande des pays émergents participent, également, à doper les cours du baril, et ce, malgré les risques de récession en Europe et aux Etats-Unis.

L'accident de Fukushima, qui a entraîné un recours accru au gaz, et le pic de froid actuel, ainsi que les restrictions d'approvisionnement de gaz en provenance d'Algérie, qui limite ses exportations, et du Nigeria, dont des livraisons de GNL ont été annulées, maintiennent les cours du gaz à la hausse. Avec l'entrée en scène de l'Iran, les calculs saoudiens, la récession en Chine et dans d'autres Brics, les données ont changé cette année.

Enfin, en perspective plus proche qu'on ne l'imagine : des acheteurs traditionnels qui râlent contre le coût élevé de leur facture énergétique. L'Espagne, l'Italie, la Grèce sont en crise durable et la France ne semble pas loin de les rejoindre. Or, ils alimentent pour l'essentiel nos réserves de change tirées du gaz.

La renégociation des contrats gaziers a été évoquée par l'ancien ministre des Finances, M. Benachenhou. Le quotidien *El Khabar* rapportait, dans son édition du dimanche 16 février 2014, la demande de Gaz de France à réviser les accords d'approvisionnement conclus sur le long terme pour conserver la compétitivité du gaz comme source d'énergie en Europe. Citant le numéro 2 de Gaz de France, Jean- François Siriley, le journal y voit une demande d'abandon des contrats à long terme conclus par les Etats européens avec Sonatrach, Gazprom (Russie) ou Statoil (Norvège) pour les soumettre à des mécanismes de marché sans que leurs prix soient alignés sur ceux du pétrole (comme c'est le cas actuellement au Royaume-Uni).

Gaz de France envisage d'accroître ses réserves de pétrole et de gaz à un milliard de barils, avec accroissement de ses approvisionnements norvégiens. Les clients européens réclament des mécanismes de marché qui rattachent les prix à l'évolution de l'offre et de la demande. Cette perspective favorise des fournisseurs comme le Qatar qui écoule son gaz par des navires géants, et pénalise des pays comme l'Algérie et la Russie.

La différence entre les prix contractuels et ceux pratiqués sur les marchés à terme spot a incité la compagnie italienne Eni à réclamer à son fournisseur norvégien Statoil un dédommagement se chiffrant à dix milliards d'euros. Sonatrach a réagi à la crise par une renégociation de seize contrats portant sur des réductions de quantités fournies estimées à quelque dix milliards de mètres cubes en 2013.

Les gaz de schiste (et le pétrole de schiste de même origine) sont à l'origine de la révolution énergétique américaine à partir de 2008. Des techniques de fracturation hydraulique et de forage horizontal ont permis leur exploitation dans ce pays.

L'innovation technologique, mise en œuvre rapidement dans le contexte favorable des Etats-Unis, a entraîné un effondrement des prix du gaz naturel (un tiers du prix européen), une plus grande indépendance énergétique de l'Amérique du Nord et le début d'un mouvement de relocalisation des industries énergivores vers ce nouveau croissant énergétique, du Texas à la Pennsylvanie.

S'agissant du **facteur endettement**, et au-delà des chamailleries politiciennes, les incidences des crises des subprimes et de la dette souveraine ont été largement atténuées. Leur impact est insignifiant du fait que notre système financier et bancaire n'est pas fortement intégré dans le système financier international. Selon le ministère des Finances, des mesures anticipatives ont servi de paravent à l'effet de ces crises. Les plus importantes sont :

- le remboursement anticipé de la dette extérieure.

La baisse significative du niveau d'endettement et l'amélioration des rations dette est appréciable : 21,4 milliards de dollars fin 2004, le stock de la dette est passé à 15,5 milliards de dollars fin 2005 pour tomber autour de 5 milliards de dollars fin 2006, soit moins de 5% du PIB et 10% des recettes d'exportations.

S'agissant du facteur endettement, et au-delà des chamailleries politiciennes, les incidences des crises des subprimes et de la dette souveraine ont été largement atténuées. Leur impact est insignifiant du fait que notre système financier et bancaire n'est pas fortement intégré dans le système financier international.

Il sera de 4 milliards de dollars en 2008, soit 3,6% du PIB.

Le remboursement anticipé a permis des économies à plusieurs niveaux :

- une économie de près de 2 milliards de dollars au titre des intérêts, des commissions de service de la dette et autres charges ;
- un contournement des avatars habituels liés aux parités monétaires et aux taux interbancaires.

A défaut de remboursement anticipé, les fluctuations des taux de change entre l'euro et le dollar et l'amplification de la charge du poids de service de la dette en rapport avec le relèvement des taux d'intérêt auraient fatalement aggravé l'encours de la dette extérieure.

Au-delà de ces gains financiers, le remboursement anticipé a atténué les conditionnalités attachées au contrôle de performance.

En effet, dans le contexte antérieur de l'ajustement externe, sous l'étroite surveillance du FMI, les objectifs macroéconomiques ne relèvent pas de l'entière responsabilité des centres internes de décision, qu'il s'agisse de leur établissement, de leur suivi ou de leur mise en œuvre. Les conditionnalités corrélatives au rééchelonnement associent étroitement le Fonds à leur élaboration et leur mise en œuvre.

Le remboursement anticipé autorise le passage du cadre étroit du contrôle de performance à la surveillance ordinaire de l'article IV (un simple devoir annuel d'information).

L'Algérie est aujourd'hui un pays créancier.

Les placements des réserves de change (hors l'or et les DTS) à l'étranger sont sécurisés pour trois raisons majeures :

- parce que les bons du trésor émis par les banques centrales sont des actifs garantis par les Etats et le risque de leur non-recouvrement est quasi inexistant ;
- parce que ces placements ne peuvent subir de perte de change du fait que nos réserves sont libellées dans les monnaies des banques émettrices de ces bons ;
- parce que leur taux de rendement est supérieur au taux d'inflation enregistré dans les principaux pays développés.

On observe enfin un non-recours au placement des réserves officielles de change dans des «fonds souverains».

2. Une logique distributive et peu redistributive

L'économie algérienne est distributive de rente pétrolière et faiblement redistributive de revenus en raison de sa faible fiscalisation.

Les conséquences d'un tel constat, s'il est partagé, sont insoupçonnées : une structure économique marquée par des relents distributifs – au sens où elle favorise la consommation au détriment de la production et de la création de richesses – semble desservir la construction démocratique.

La plupart des pays arabes sont des «Etats rentiers», dans le sens où ils sont fortement tributaires (de 70% à 90% de leur fiscalité) des revenus du pétrole et du gaz (un revenu non mérité). Or, «pas un seul des 23 pays qui tirent l'essentiel de leurs recettes d'exportation du pétrole et du gaz n'est aujourd'hui une démocratie. Et pour de nombreux pays arabes, la malédiction du pétrole ne sera pas levée de sitôt».

«La plupart sont tellement inondés de liquidités qu'ils n'ont pas besoin d'imposer leurs propres citoyens.»

C'est justement là que réside «une partie du problème» car ils ne parviendraient pas à faire aboutir «les attentes organiques de la responsabilité» qui s'expriment dans des Etats lorsque leurs citoyens paient l'impôt[6].

En dispensant du paiement de l'impôt, la rente pétrolière amenuise «la nécessité pour le gouvernement de solliciter le consentement de ses sujets» et «plus le niveau d'imposition est bas, moins est importante la demande de représentation du public». Peut-être que l'acquisition d'une citoyenneté active ne peut se passer de l'impôt comme moyen de socialisation de l'Etat ?

L'évolution récente de l'économie nationale obéit, par ailleurs, à un régime de croissance fortement marqué par le poids des transferts sociaux. La lourde masse des transferts sociaux représente l'indicateur le plus marquant de l'échange de la paix sociale contre la distribution de rentes.

A la logique distributive s'attachent cinq caractéristiques :

a- un régime de croissance tirée par la commande publique ;

b- des effectifs et des salaires croissants de la Fonction publique ;

c- le poids des transferts sociaux ;

d- une efficience sociale relative ;

e- des conséquences lourdes en termes de déficits budgétaires et d'affectation du Fonds de régulation.

a. Une croissance tirée par la commande publique

Le PIB algérien a connu une croissance de :

- 4,5% en moyenne entre 2000 et 2005 ;
- 1,8% en 2006 (en raison d'un fléchissement du secteur des hydrocarbures dû à des travaux de maintenance et à un repli de la demande pétrolière en Europe) ;
- 2,8% en 2011 ;
- et plus fortement encore 3,3% en 2012, grâce à la forte croissance du secteur hors hydrocarbures, tirée par les dépenses du secteur public.